

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Tros mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 19 Tros mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 ct Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 MARS

HYPOTHÈSES

Si le vieux Guillaume n'est pas mort encore, d'un jour à l'autre il peut, sans maladie, sans souffrances, passer du sommeil à la mort. Et nous pensons qu'en Allemagne, comme dans tous les autres pays, personne n'a négligé cette hypothèse dans l'étude de la situation européenne.

A notre avis, la mort de l'empereur Guillaume ne modifiera pas sensiblement cette situation. Certes, on ne peut tabler entièrement sur les sentiments manifestés à diverses reprises par le Prince impérial, mais nous croyons que la politique de l'héritier de l'Empereur sera, autant que celle de son père et du Chancelier, soumise aux événements d'Orient. C'est de l'Orient, nous en avons la conviction, que nous viendra la paix ou la guerre. Tant que la question bulgare ne sera pas réglée, tant que le sphinx moscovite restera dans la réserve d'actes et de paroles où il se renferme depuis quelques mois, il est à peu près certain que l'Allemagne, si formidablement armée qu'elle puisse être, et si bonne envie que puissent en avoir ses gouvernants, ne s'engagera pas dans une guerre isolée contre la France.

Ce n'est assurément pas la crainte des diplomates Flourens et des stratèges genre Boulanger qui jusqu'ici a empêché cette guerre. On s'est servi de ces boudruches et de leurs quelques intempérances de langage pour des besoins électoraux. Pas autre chose. C'est l'incertitude au sujet des visées russes, c'est l'inconnu que prolonge le caractère fantasque du tzar qui ont enlevé pour un temps la parole au canon.

L'empereur Guillaume mort, la situation ne change pas. Son successeur se trouvera en face des mêmes incertitudes, du même inconnu, et l'influence de M. de Bismarck, quand bien même elle aurait été quelquefois combattue par le Prince impérial, peut rester toute puissante sous l'empereur Frédéric. Nous croyons donc qu'il est imprudent,

comme le font certains de nos confrères, d'escompter la mort de l'empereur Guillaume dans un sens de paix ou de guerre, et qu'il convient de prêter l'oreille aux bruits de Pétersbourg plus attentivement encore qu'à ceux de Berlin.

Ce qui est certain, par exemple, c'est que la situation reste effroyablement tendue, que la moindre étincelle peut tout enflammer instantanément, et que par conséquent il serait sage de placer à la tête du gouvernement, de la diplomatie et de l'armée, des hommes sérieux ! EDOUARD GRIMBLOT.

La France militaire pose également cette question :

« Que fera le Kromprinz ? »

» Voudra-t-il saisir les rênes du Gouvernement ou les abandonnera-t-il au grand Chancelier ?

» Se contentera-t-il d'être le second dans Berlin, ou bien aura-t-il à cœur d'être le premier en Allemagne ?

» Nous penchons, nous, pour cette dernière hypothèse.

» Le prince héritier est mûr pour le pouvoir.

» Il a montré à maintes reprises qu'il était homme à faire la loi aux autres et nullement à subir l'influence d'un maire quelconque du palais, fût-il un grand génie et un grand patriote comme Bismarck.

» La mort de Guillaume I^{er} déterminera donc très probablement la fin simultanée de deux règnes.

» Quant à l'avènement du futur empereur, nul ne saurait dire encore si l'ère qu'il va bientôt inaugurer sera pacifique ou guerrière.

» Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la politique allemande va se modifier d'une manière sensible et que l'axe de sa direction générale va se déplacer.

» A notre humble avis, la mort de l'empereur Guillaume, ce n'est pas plus la guerre assurée que la paix certaine. C'est, dans tous les cas, un événement grave que nous aurions tort d'envisager avec indifférence.

» S'il n'aggrave pas la situation, il ne nous

semble pas de nature non plus à faire se dissiper les nuages qui obscurcissent notre horizon politique. Aussi en présence de ce grave événement, nous bornons-nous à répéter simplement notre cri d'alarme : « Sentinelles ! prenez garde à vous ! »

A LA CHAMBRE

L'interpellation sur l'affaire Léandri, ou plutôt sur les affaires de Corse, a tenu toute la séance d'hier. L'interpellation de M. Cunéo d'Ornano, instructive nous n'en disconvenons pas, montre sous un assez vilain jour le respect des différents gouvernements républicains pour la liberté, la propriété de leurs administrés.

L'orateur déclare qu'il s'en tiendra à des considérations de justice et d'humanité, en dehors des divisions politiques ; il se fait soutenu dans sa tâche non seulement par ses amis, mais aussi par ses adversaires ; il y a, en effet, au-dessus de tout la solidarité française ; aussi il espère que la Chambre et le gouvernement n'hésiteront pas à unir leurs efforts pour améliorer la situation d'un département français et à faire la lumière sur certaines iniquités.

En Corse, il existe une personnalité à laquelle tout le monde doit céder, même le gouvernement.

M. Ceccaldi, interrompant : Si vous parlez de M. Casabianca, allez l'interpeller au Sénat. (Bruit.)

M. Cunéo d'Ornano dit que le maintien de M. Casabianca est un scandale ; il rappelle ses attaches bonapartistes. (Applaudissements à gauche.)

La Corse est aux mains de la famille Casabianca, qui l'opprime et l'exploite à son profit d'abord, puis au profit de la République.

A Ajaccio, le président de la Cour est fils de M. le sénateur Casabianca.

A Bastia, à Corte, à Sariène, la majorité des juges sont parents de M. le sénateur Casabianca.

La liste du jury ne comprend guère que

des noms appartenant aux parents et amis de M. le sénateur Casabianca.

A la Cour, on voit M. Casabianca père plaider devant M. Casabianca fils.

Le sous-préfet de Corte est un parent de M. le sénateur Casabianca.

Et les juges de paix ? On les a choisis parmi les conseillers et les candidats malheureux, parents ou amis de M. le sénateur Casabianca.

Tels ont été condamnés à la prison pour fraudes électorales. Tel, candidat battu, invente dans son propre canton la candidature de son frère qu'il fait élire. Tel, également battu comme candidat du Seize-Mai, passe à l'opportunisme et fait triompher la candidature républicaine de son fils contre le candidat républicain.

Tel tire, de sa fenêtre, un coup de fusil sur un justiciable désarmé et aucune enquête n'est ordonnée.

Tel assomme un brave homme, le fait incarcérer pendant douze jours et se voit contraint de le relâcher. Tel autre encore fait séquestrer comme fou un officier en retraite, sans remplir la moindre formalité légale, etc., etc.

Bref, la Cour, les tribunaux, les justices de paix, la police, l'administration, la vie, l'honneur, la liberté, la fortune des Français corses appartiennent à M. Casabianca.

Il fait bon être le parent ou l'ami de ce haut et puissant seigneur. Aux casabiancistes les honneurs, les places, les largesses du Trésor.

Jamais on ne vit haut baron féodal traiter ses manants comme M. le sénateur Casabianca et ses suppôts traitent les habitants de la Corse. Jamais, sous cet ancien régime tant décrié, on ne vit tant de despotisme, tant de dénis de justice, tant d'iniquités, tant de violences, tant de corruption.

Faut-il s'étonner si un homme de cœur, M. Leandri, poussé à bout par les persécutions, désespérant d'obtenir justice auprès de juges complices de ses persécuteurs, est entré en révolte contre la tyrannie républicaine ? N'est-il pas au contraire surprenant

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Les pêches de Montreuil

Par Francis TESSON

Julien jugea prudent de temporiser. Il se tut ; mais son cœur se serra en pensant à Amélie ; non qu'il doutât de sa constance, mais il savait que l'amour est un oiseau de paix que la bruit effarouche, et qu'il s'enfuit à la moindre querelle, de peur de laisser ses ailes au milieu de la bagarre.

Le jeune avocat erra toute la journée par la maison comme une âme en peine, cherchant la jeune fille, sans pouvoir la rencontrer. A qui demander de ses nouvelles ? Pas à l'oncle Montcornet, assurément : c'eût été raviver en pure perte l'irritation du bonhomme. Parler d'elle à Rigobert, Julien eût regardé cela comme une profanation.

Il pensa à son futur beau-père : les convenances lui permettaient de s'adresser à lui ; mais Agésiles Renaud resta obstinément claquemuré dans sa chambre au premier étage, et Julien, après avoir sonné à sa porte et avoir décliné son nom sans obtenir de réponse, crut devoir respecter son huis-clos.

La maison était triste et silencieuse. Aucun bruit, aucun frofrou de robe, aucun son de piano,

aucun éclat de voix ne révélait la présence d'Amélie.

Comme Julien montait l'escalier pour la vingtième fois, triste, pensif, la tête basse, le cœur oppressé par l'anxiété, il rencontra Marianne, la cuisinière de son oncle, qui descendait de chez l'ex-chef de bureau auquel elle venait de servir à dîner. Marianne avait été un des piliers du Chat qui pelote. Elle y avait nourri dix générations de commis, et Julien, du temps qu'il était encore lycéen, avait pu apprécier le savoir-faire de la vieille cuisinière, la saveur de ses sauces au roux, et l'exquise douceur de ses plats sucrés.

— Ah ! ma bonne Marianne, lui dit-il, tu peux m'être d'un grand souci, en me donnant des nouvelles...

— De mademoiselle Renaud ? demanda la cuisinière en souriant.

— Comment sais-tu ? Je n'ai pas prononcé son nom.

— Pardine ; c'est bien malin ! Pas besoin de lunettes pour deviner le secret de vos manœuvres, bel amoureux.

— Quelles manœuvres ?

— Faites donc le finaud. Est-ce qu'on ne voit pas depuis ce matin tourner et retourner autour du nid de votre tourterelle ? Mais vous prenez là, un soin bien inutile : le nid est vide ; l'oiseau est envolé.

— Que dis-tu ?... Amélie ?...

— Est partie d'hier.

— Comment ! Pourquoi ?

— Hélas ! mademoiselle est arrivée l'autre soir, gaie comme pinson. Elle ignorait ce qui se passe ici, la pauvre ; aussi elle riait, elle sautait, elle babillait ; il semblait qu'avec elle le bonheur et la paix allaient rentrer au logis. Ah ! bien oui ! Hier, dès le matin, monsieur son père la fait venir, la sermonne, lui parle de sa rupture avec votre oncle, et de ceci et de cela, et patati et patata, d'un tas de bêtises, quoi ! Tant et tant qu'on lui portant son café au lait, j'ai trouvé la pauvre poulette qui se lamentait là-haut dans sa chambre et qui pleurait toutes les larmes de ses yeux. J'ai essayé de la consoler. Ah ! bien oui ! Impossible ; elle pleurait de plus belle et murmurait : « C'est fini, je ne le verrai plus ; j'en vais mourir. » Et de recommencer ses lamentations. « Allons ! mademoiselle, un peu de courage, » que je lui fais en lui serrant la main. Et comme le pas lourd de M. Renaud se rapprochait, elle me sauta au cou et me dit en sanglotant : « Ma bonne Marianne, tu diras à M. Julien que je l'aimerais toujours, quoiqu'on prétende, quoiqu'on fasse. Je l'aimerais toujours ; entends-tu ? »

— Chère Amélie !

— Si j'ai bien compris, on lui a défendu de vous revoir. Deux heures après, son père l'a em-

menée, je ne sais où.

— Ils sont fous, mon oncle et lui, s'écria Julien.

— Je le crains, monsieur, je ne suis qu'une cuisinière ignorante, mais je m'aperçois, avec mon bon gros sens, qu'il souffle ici un vent qui leur a mis la cervelle à l'envers. Quel malheur que votre oncle ait eu l'idée d'habiter Montreuil ! Nous étions si heureux au Chat qui pelote !

Sur le soir, Julien parvint à se glisser dans la chambre d'Agésiles Renaud. Mais l'ex-chef de bureau, dès qu'il l'aperçut, se leva brusquement, marcha droit à lui, et lui cria avec le geste farouche et la voix cavernueuse d'un traître de mélodrame :

— Que venez-vous faire ici, monsieur ?

— Mais..., commença Julien.

— Tout est rompu, mon gendre ! Je ne vous connais plus.

— J'aime Amélie, s'écria Julien. J'aime votre fille, entendez-vous, et je suis aimé d'elle. Je l'épouserai.

— Vous, jamais ! Vous êtes un Montcornet, c'est-à-dire un ennemi. Une alliance entre les Montcornet et les Renaud est aussi impossible qu'entre les Montaigu et les Capulet. Amélie, votre femme ! Allons donc ! Je la marierai plutôt à Rigobert.

— Mais cela tourne à la démente ! s'écria Julien exaspéré.

que les opprimés ne se soient pas levés en masse contre les oppresseurs ?

Répondant à M. Cunéo d'Ornano, M. Goblet s'est efforcé de rejeter les responsabilités sur les ministères précédents. Tentative tardive.

Est-ce que le Cabinet actuel n'a pas maintenu tous les abus signalés ? Ne les a-t-il pas ratifiés, sanctionnés, en les tolérant ? Aujourd'hui, il a promis d'y mettre un terme, mais, pour lui arracher cet engagement, il n'a fallu rien moins que les écrasantes révélations portées par M. d'Ornano à la tribune. Tant il est vrai que la République, quels que soient ses ministres, n'est pas un gouvernement national, mais le gouvernement d'une faction.

ÉTRANGER

Les dépêches de ce matin ne nous apportent aucune nouvelle de la santé du vieux Guillaume.

BULGARIE. — On télégraphie de Bucharest, 6 mars :

« La situation en Bulgarie est fort grave. On annonce qu'une véritable terreur règne à Sofia à la suite des mesures de rigueur prises par les Régents.

» La milice a été désarmée et de nombreuses arrestations politiques opérées. Les prisonniers sont traités avec une barbarie sans exemple, la pression des consuls étrangers a pu obtenir quelques adoucissements. Les parents des prisonniers ont remis aux représentants des puissances une protestation contre les mauvais traitements dont ils sont victimes. »

— Le bruit court que les troupes russes seraient entrées hier matin en Bulgarie, mais nous le reproduisons sous toutes réserves.

— Selon des avis de Roustchouk, on a fusillé vendredi, non-seulement les condamnés à mort, mais même de simples prisonniers.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mars.

Il règne une certaine animation sur nos rentes. La spéculation procède à des achats assez importants : 3 0/0, 89.10 ; 4 1/2 0/0, 108.70.

Les bonnes dispositions du comptant et de la spéculation se manifestent sur les actions du Crédit Foncier demandées à 1,357. Le conseil d'administration vient de décider que l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le mercredi 9 avril.

Les obligations foncières et communales à lots sont recherchées par la petite épargne.

L'action de la Société Générale se traite couramment à 461.25. Le dividende de l'exercice 1886 sera de 12.83 comme l'année dernière.

Nombreuses demandes sur les polices spéciales A B de l'Assurance Financière de 500 fr. et sur leurs coupures de 100 fr.

L'action de la Banque d'Escompte se maintient à 462. La spéculation se reporte à nouveau sur cette valeur qui avait les derniers événements avait manifestement ses préférences.

On cote l'action de Panama à 400. M. Charles de Lesseps est arrivé à Colon. La première dépêche signale la bonne impression qu'il a ressentie de l'état des travaux.

— Prenez-le comme il vous plaira. En attendant, je vous invite, et au besoin je vous requiers de ne pas tenter de revoir Amélie et de cesser à son égard des poursuites importunes, sinon je serai forcé de mettre ma fille sous la protection des lois. Elle est mineure, ne l'oubliez pas ; je vous engage à ne pas l'oublier. Vous êtes avocat, vous connaissez le Code ; vous savez ce qu'il en coûte de chercher à détourner de ses devoirs une fille mineure. J'ai dit.

Il tourna le dos à Julien, qui sortit abasourdi.

V

Les jours s'écoulaient sans que Julien, malgré d'actives recherches, réussît à découvrir la retraite d'Amélie.

Cependant l'existence en commun, dans la petite maison de Montreuil, devenait intolérable. Les deux anciens amis, devenus, par une pente insensible, ennemis acharnés, avaient beau s'éviter, le hasard les mettait souvent face à face. Il ne pouvait guère en être autrement. La maison qu'ils habitaient en commun avait été bâtie pour un ménage uni de bourgeois campagnards. On n'y avait prévu alors le cas d'une dualité. Il n'y avait qu'une entrée, qu'un vestibule, qu'un salon, qu'une salle à manger. Un seul escalier conduisait à l'étage supérieur où, sur le même palier, s'ouvraient côte à côte toutes les portes

La tenue des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer est très satisfaisante. Les obligations sont très demandées.

Nouvelles militaires.

Une modification importante a été décidée pour l'appel des territoriaux : en cas de mobilisation, les hommes devront se rendre à leurs corps le cinquième jour au lieu du huitième jour, comme l'indiquait l'ancien ordre de route.

LA MÉDAILLE DE MADAGASCAR

Samedi a eu lieu à Toulon la première distribution des médailles de Madagascar au 4^e régiment d'infanterie de marine.

704 militaires ont reçu leur médaille devant le régiment réuni tout entier pour cette cérémonie.

Comme celle du Tonkin, la médaille de Madagascar porte sur sa face le mot *Patrie* avec une tête de République couverte d'un casque. Le verso porte la mention Madagascar surmontée d'une étoile entourée d'une auréole ; il est orné au bas d'une ancre entourée d'un faisceau de drapeaux.

Le ruban est moiré à bandes horizontales bleues et vertes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Par décret du 4 mars, sur la proposition du ministre de la guerre,

M. de Guibert, lieutenant à la 5^e compagnie de cavaliers de remonte, à Saumur, a été promu au grade de capitaine ; est affecté au 47^e dragons, en garnison à Carcassonne.

Cavalcade de la Mi-Carême

A S'-HILAIRE-S'-FLORENT

Nous apprenons avec plaisir que les habitants de Saint-Hilaire-Saint-Florent organisent, pour le dimanche 20 mars, une grande Cavalcade au profit des pauvres de leur commune.

Le programme de cette fête de charité sera publié dans nos colonnes.

LA DÉTRESSE DES PETITS CULTIVATEURS

Les souffrances de la petite propriété et de la petite culture atteignent, depuis un an et plus, des proportions cruellement alarmantes.

Jusqu'en 1885, les aveugles champions du régime douanier qui nous tue, avaient pu soutenir cette thèse absurde, que la crise agricole ne pesait que sur les gros propriétaires et sur les gros fermiers. — A cette époque, en effet, les petits cultivateurs dévoraient encore en silence leurs mécomptes et leurs pertes, dans l'attente des jours meilleurs que leur promettaient les organes du parti satisfait.

Au lieu de s'améliorer, leur situation n'a

des chambres. C'était presque la maison de verre rêvée par Socrate.

Tant que la concorde unit Montcornet et Renaud, ils ne virent aucun inconvénient à cette promiscuité. Mais une fois la guerre allumée entre eux, cette cohabitation forcée devint un supplice de toutes les heures.

Renaud épiait Montcornet ; Montcornet épiait Renaud. C'étaient à tout instant des laquinerias qui nous sembleraient puériles, mais qui, dans leurs dispositions d'esprit et avec la surexcitation de leurs nerfs, devenaient de grosses attaques.

Quand ils se croisaient par hasard, soit dans l'escalier, soit sur le perron, ils se reculaient instinctivement et s'écartaient le plus possible l'un de l'autre ; puis, roides, compassés, la tête haute, ils passaient rapidement sans se parler, mais en se lançant des regards farouches.

Leur caractère s'aigrissait de plus en plus ; la colère, chez eux, tournait à la rage. L'ex-mercier était devenu belliqueux. Lui, qui n'avait jamais de sa vie manié une arme à feu, ne parlait de rien moins que d'acheter tout un arsenal d'armes offensives et défensives, pour se protéger contre une attaque possible de son ennemi. Renaud disait à qui voulait l'entendre que Montcornet avait juré sa mort ; mais qu'il était homme à lui tenir tête et à vendre chèrement sa peau. Il défendit à la vieille Marianne de s'occuper désormais de ses repas.

fait qu'empirer en 1886. — L'année 1887 sera-t-elle meilleure pour eux ?

Il faudrait être aveugle et sourd pour nourrir une telle illusion, et la plupart d'entre eux, à en juger par ce qui se passe un peu partout, ont cessé d'espérer. Comme les gros fermiers, ils abandonnent leur culture, et demandent des places.

Oui, cent fois oui, l'abandon de la terre sévit aujourd'hui dans la petite culture comme dans la grande. Nous pourrions citer vingt petits propriétaires qui offrent de se défaire de leur modique patrimoine, compromis par des hypothèques, et seraient heureux de trouver à se placer comme chef de culture ou comme domestique en métayage.

Une enquête sérieuse sur le nombre de familles rurales, encore à l'aïse il y a cinq ans et ruinées à l'heure présente, aboutirait à des chiffres navrants et montrerait dans leur hideuse réalité les résultats économiques du fatale régime inauguré et perfectionné à outrance par les majorités républicaines, en présence des progrès gigantesques de la production étrangère et de ses moyens d'importation.

Les notes de l'arrondissement d'Arras ont lancé dernièrement un document qui éclaire vivement le gouffre dans lequel la République est en train d'engloutir la fortune territoriale et la production agricole. Il serait urgent de publier un relevé analogue dans tous les départements de la France.

Un document non moins digne d'attention serait un relevé des petits cultivateurs, propriétaires ou fermiers de chaque département, obligés d'abandonner leur terre, et réduits à demander un emploi quelconque pour se tirer de la misère.

Le docteur Falb, qui jouit d'une grande réputation en Autriche et passe pour le premier météorologiste du monde, annonce que de grands troubles atmosphériques, accompagnés de coups de vent, de pluies et peut-être de tremblements de terre, se produiront les vingt-sept jours suivants de l'année courante :

Mars : 22, 23 ; avril : 7, 8 ; mai : 5, 6, 7 ; juin : 2, 4, 5, 21, 28 ; juillet : 20, 24, 28 ; août : 3, 19, 20 ; septembre : 17, 18 ; octobre : 6 ; novembre : 6, 14, 15 ; décembre : 12, 13 et 14.

LES SEMAILLES DE PRINTEMPS

Au moment où la culture entreprend ses ensemencements de mars, il n'est pas sans intérêt de faire connaître, d'après les agronomes les plus autorisés, la nomenclature des blés qui donnent généralement les meilleurs rendements.

On peut semer au printemps les variétés suivantes : Talavera de Bellevue, redchaff Dantich, rouge de Saint-Laud, d'Odessa, Pétonille noire, blé de Pologne, richelle de Naples, de Zélande, Rousselin blé-seigle, Hérisson barbu et sans barbes, Chiddam blanc, gris de Saumur, carré de Sicile, rouge de Mars, de Californie, de Mars rouge et barbu, Victoria de printemps, précoce du Japon.

Rigobert fut chargé de lui apporter sa nourriture du dehors ; et comme Marianne en témoignait sa surprise :

— Tout est possible, lui dit durement l'ancien chef de bureau. Tel maître, tel valet. J'ai été pris hier de crampes d'estomac après avoir mangé de votre cuisine ; qui sait si une main assassine n'y avait pas semé du poison ?

Julien, à deux ou trois reprises, essaya de parler raison ; mais ses paroles furent comme des gouttes d'huile tombant sur un brasier.

Rigobert continuait d'être au mieux avec chacun des deux adversaires. Le drôle jouait son jeu à merveille, flattait l'un, flattait l'autre et recevait tour à tour leurs confidences.

Malgré les conseils, malgré les efforts de Julien, un procès était entamé. Le papier timbré pleuvait dru de part et d'autre et les huissiers en liesse commençaient à connaître le chemin de la maison de Montreuil.

— A quoi bon plaider, disait parfois Julien, quand il serait si simple de vous séparer, de vendre la maison et de liquider sans trop de frais cette malheureuse affaire ?

Le simple bon sens, en effet, commandait à Renaud et à Montcornet de quitter Montreuil, puisqu'ils n'y pouvaient vivre d'accord. Mais écoutait-on jamais le bon sens, quand la passion nous domine ? (A suivre.)

Nous insistons surtout sur les deux variétés suivantes qui pourront rendre de grands services dans les terrains inondés cet hiver : 1^o le blé rouge inversable de Bordeaux, variété très rustique, très productive, grain beau et lourd, paille demi pleine, résiste bien à la verse ; il s'accommode d'un climat chaud, mais demande à être semé de bonne heure, au printemps ; 2^o le blé bleu de Noë, très beau grain et à paille fine ; malheureusement il dégénère très vite et redoute beaucoup la rouille et le charbon.

ANGERS.

Fête de charité. — Le comité d'organisation de la fête de la Mi-Carême fournira à toutes les personnes qui en feront la demande et qui voudront bien s'engager à se costumer et à indiquer leurs projets, une voiture attelée de deux chevaux, des jouets et des fleurs à distribuer.

Prix accordés aux voitures les mieux décorées, aux groupes, aux cavaliers, aux piétons et aux musiques les mieux réussies.

Un prix de 100 fr., deux prix de 50 fr., trois prix de 25 fr., quatre prix de 10 fr., deux cents autres prix composés de Champagne, liqueurs et vins d'Anjou.

S'adresser, pour les renseignements : à MM. Chanlouineau, Caben, Mondain, Underberg, Chottin, Bouvet et Autré.

POITIERS.

Nous croyons savoir, dit le *Journal de la Vienne*, qu'un groupe de jeunes gens de la ville a pris l'initiative de l'organisation d'une cavalcade pour le jour de la Mi-Carême, au profit des pauvres.

Nous désirons vivement que ce projet se réalise, à un double point de vue : l'intérêt des pauvres d'abord et ensuite l'animation que ce spectacle, dont le public est si friand, donnera à notre ville.

TOURS.

Une rixe sanglante a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, entre civils et militaires, dans une rue mal famée du quartier de La Riche.

Deux soldats du 7^e hussards ont été, dit-on, transportés dans un état assez grave à l'hospice.

Ces militaires, après avoir été assaillis par une bande nombreuse de civils, auraient été désarmés et frappés avec leurs propres sabres.

NIORT.

Une terrible explosion a eu lieu dimanche dans la maison occupée par les époux Florio, rue des Acacias.

Portant une bougie à la main, ils recherchaient une fuite de gaz, lorsqu'en ouvrant une porte du premier étage une formidable explosion se produisit.

Tout le premier étage a été bouleversé et le plafond du second étage est complètement fendu.

Un coup de fusil chargé à balle a été tiré lundi soir, entre Niort et la Crèche, sur le

N^o 1

UN SINGULIER PAIEMENT

TENDRES PROMESSES

La nuit, déjà longue à la fin de septembre, était commencée ; on avait fermé la boutique de mercerie que tenait, il y a longtemps, la famille Gégant, dans une vieille petite ville de Bretagne, et le père, un gros homme de soixante ans environ, à l'œil égrillard, au teint coloré, s'en étant allé, comme de coutume, passer la soirée hors du logis, la mère, une femme d'une cinquantaine d'années, maigre et pâle, et la fille, une jolie blonde de vingt ans, mince et bien faite, s'étaient installées pour travailler dans l'arrière-boutique, qui servait à la fois de cuisine, de salle à manger, de salon et d'atelier.

C'est que rien dans cette maison, ressemblant assez, du reste, à celles des autres petits commerçants de temps et du pays, n'indiquait le luxe ni le confortable. Le chef de famille était sorti en veste et en bonnet ; sa femme portait la coiffe des artisanes de la contrée, la jupe étriquée, le long tablier de cotonnade bleue avec pièce couvrant la

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres.

train qui part de Niort à 8 heures 44.

Plusieurs voyageurs ont parfaitement vu la lueur du coup de feu et entendu le choc du projectile sur la paroi du wagon.

L'auteur de ce lâche attentat est demeuré inconnu jusqu'ici.

LA GRANDE MARÉE DU 11 MARS

C'est le 11 mars, avons-nous dit, que se produira, si les vents ne sont pas contraires, une des plus fortes marées du siècle.

Sur certains points des côtes de Bretagne, du côté de l'Atlantique, à Brest, par exemple, la hauteur de la mer dépassera de 8 mètres le niveau moyen des basses marées.

À Saint-Malo, elle s'élèvera à près de 43 mètres.

À Granville, à près de 44 mètres.

À Saint-Nazaire, la pleine mer atteindra son maximum de 5 mètres 70 à quatre heures et demie du matin et à quatre heures cinquante du soir ; basse mer à onze heures neuf du matin et à onze heures trente du soir.

À Paimboeuf, la hauteur de la marée sera de 5 mètres 50 ; elle retardera de quarante-cinq minutes sur les heures données pour Saint-Nazaire.

UNE BONNE MESURE

M. le préfet de la Sarthe vient d'adresser au maire du département les instructions suivantes :

« La subvention départementale de 6,000 francs sera répartie entre toutes les communes du département, au prorata des sacrifices qu'elles auront consentis ou qui auront été consentis par des particuliers en leur lieu et place, sans que, toutefois, l'indemnité allouée puisse dans aucun cas être supérieure à la part contributive de la commune ni dépasser 0,40 centimes par double décalitre d'insectes détruits.

« Le mandat sera délivré au nom de la commune sur la production d'un état indiquant : 1° les noms des personnes qui auront procédé à la chasse des hannetons ; 2° la quantité d'insectes détruits ; 3° l'indemnité qui leur aura été remise par la commune.

« Les hannetons devront vous être apportés aux jours, lieux et heures que vous aurez préalablement fixés. Vous en évaluerez les quantités en litres et les inscrirez immédiatement sur un registre spécial, au nom de chaque habitant, sans exception et quelle que soit la quotité de la livraison. À l'aide de ce registre, vous dresserez, à la fin de la période de destruction, l'état qui servira à la répartition du crédit départemental et qui devra parvenir à la préfecture pour l'arrondissement du Mans, et aux sous-préfectures pour les autres arrondissements, du 4^e au 10 juin, certifié par vous exact et véritable.

« La chasse des hannetons doit être faite pendant tout le temps qu'il est possible de les saisir vivants, mais il est surtout utile d'y procéder à l'époque de leur accouplement.

« Ces insectes peuvent être recueillis toute

la journée, principalement par un temps frais et humide : toutefois, pour rendre la chasse aussi efficace que possible, il convient de s'en occuper le matin de préférence, lorsque le hanneton est encore engourdi, et de profiter de cet engourdissement pour le faire tomber des arbres ou arbustes auxquels il s'attache. On peut se servir avec avantage d'une toile déployée sur le sol ou tendue sur deux perches pour recevoir les hannetons. Un temps précieux se trouve ainsi épargné. »

LA POLICE DES CABARETS

Un conflit assez vif vient de s'élever entre le procureur de la République de Douai et des maires de l'arrondissement sur la police des cabarets.

On sait que l'heure de fermeture des établissements publics doit être fixée par des règlements locaux. Dans certains départements, comme le Pas-de-Calais, c'est le préfet qui statue pour l'ensemble du département ; dans d'autres, le Nord par exemple, ce sont des arrêtés municipaux qui disposent suivant les convenances particulières à chaque commune. Parfois aussi, à raison de circonstances particulières, le maire autorise, par voie de mesure individuelle, certains établissements à retarder l'heure de la fermeture.

Récemment le procureur de la République de Douai, ayant prescrit à la gendarmerie de verbaliser contre les cabarets qui, même autorisés par le maire de la commune, avaient laissé leur établissement ouvert après l'heure réglementaire, et les contrevenants ayant été condamnés en simple police, les maires dont on avait invalidé l'autorisation se sont rebiffés.

Celui d'Auberchicourt, notamment, vient de donner sa démission. Dans une lettre adressée au sous-préfet, il se plaint de cette attaque contre l'autorité municipale, et dénonce cet abus au procureur de la République.

De son côté, le procureur de la République prétend que préfets et maires ne peuvent, en pareille matière, statuer que par voie de mesure individuelle, et il appuie son opinion sur divers arrêtés de la Cour de cassation.

Comme le maire d'Auberchicourt conteste que ces arrêtés puissent être appliqués au cas dont il s'agit, et qu'il soutient, contrairement au procureur de la République, que les maires peuvent statuer par voie de mesure individuelle, la question reste ouverte.

La question comporte un *distinguo*.

Le maire statue par mesure individuelle dans deux cas : lorsque cette mesure est justifiée par une circonstance d'intérêt majeur et lorsqu'il y a délibération du Conseil municipal et convention conclue avec le propriétaire dont l'établissement reste ouvert, par exemple, pour l'organisation d'une fête.

LE DÉCHAUSSEMENT DES ARBRES

Les Espagnols ont une manière de cultiver le pommier qui pourrait probablement s'appliquer à toutes les espèces fruitières du verger. Deux fois par an, ils labourent le terrain planté en pommiers et cultivent à la

pioche le pied de chaque arbre. Ce n'est pas tout ; ils prennent la précaution de les déchausser tous les trois ou quatre ans, afin de remplacer la vieille terre usée par un compost de terre neuve à laquelle on a mêlé des résidus de pommes et de la chaux. M. Thibouville rapporte que, « grâce à cet aménagement, l'arbre reprend une nouvelle vigueur, ses fruits s'améliorent, son écorce se ravive et les mousses qui l'encombrent tombent d'elles-mêmes. »

Nous ferions bien d'imiter ce procédé de culture, surtout en ce qui regarde le déchaussement tous les trois ou quatre ans, et la substitution d'un compost à la terre enlevée.

(La Campagne.)

LES SARDINES

M. Milne-Edwards a présenté à l'Académie des sciences un ouvrage fort curieux de M. Launette sur la sardine.

M. Launette, après de longues études, a remarqué qu'on ne pêche la sardine sur nos côtes de l'Océan que lorsque le vent amène en quantité les détritiques jetés par les pêcheurs de morue. Ces détritiques représentent un nombre considérable de milliers de kilogrammes de matières huileuses qui servent d'appât aux sardines ; et la preuve c'est qu'il n'y a de sardines dans l'Océan que depuis que les pêcheurs vont aux pêcheries de Terre-Neuve, c'est-à-dire depuis 1658.

Quand le vent vient du nord, on pêche jusqu'à deux milliards de sardines, comme en 1878... En 1879, le vent étant un peu moins favorable, on en a pêché qu'un milliard 500 millions. En 1880, le vent étant du sud, le chiffre de la pêche tomba à 300 millions. Elle fut de 400 millions en 1884, etc.

En 1886, les pauvres pêcheurs de nos côtes ont pris à peine quelques millions de sardines, et la sardine est leur unique ressource.

LA VIANDE FUMÉE

À la campagne, quand une bête meurt d'accident, une vache ou un bœuf, par exemple, on la saigne tout de suite, on la dépèce dans une grange et on fait savoir aux gens de l'endroit que c'est le moment de profiter d'une bonne occasion et qu'on leur cédera les morceaux bien au-dessous des prix du boucher. À ce compte même, le vendeur essuie une grosse perte. Vente forcée, pauvre vente.

Il serait bien préférable de la convertir en viande fumée, qui est de bonne garde, comme cela se pratique en Amérique, à Hambourg, en Hollande, en Belgique et même sur quelques points de la France. Ceux qui auront goûté de la viande fumée y reviendront.

Mais comment la fume-t-on ? On commence par découper la viande en gros quartiers, que l'on plonge quatre ou cinq fois de suite dans l'eau bouillante et que l'on retire aussitôt. On étend ensuite chaque quartier échaudé sur la table de la cuisine et on le frotte énergiquement avec la main pleine de sel jusqu'à ce que la peau de la main en brûle. Quand les morceaux sont ainsi frot-

tés, on les plonge dans une forte saumure, où ils doivent rester quinze jours. Alors, on les retire, on les laisse égoutter un peu, on les recouvre de son, et après cela on les pend dans la cheminée au moyen de crochets en fer et de bonne ficelle. Il ne s'agit plus que de les fumer à la cheminée absolument comme on fume le lard, les saucisses et les jambons.

On pourrait tout aussi bien fumer la viande de mouton et de chèvre que celle du bœuf et de la vache ; on ne prend que les quartiers de derrière.

Lorsqu'on se propose de livrer à la cuisine les viandes fumées, on commence par les mettre dans l'eau d'un baquet où on les laisse se dessaler suffisamment pendant douze heures. Après cela, on les met cuire avec des légumes comme si c'était du lard et du jambon.

Nous répétons que les viandes fumées sont de longue garde ; elles passent même pour valoir mieux la seconde année que la première.

(La Campagne.)

À la suite d'un achat important de *Morus blanche d'Islande* et les bas prix obtenus par la maison G. Douesnel — EPICERIE CENTRALE — cette maison vend actuellement ce produit 40 centimes le 1/2 kilog. au lieu de 50 et 60 centimes. Cette sorte n'a rien de commun avec celle vendue sous le nom de morue verte.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris, MM. Benj-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monia, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 46^e série.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

poitrine, et la fille, coiffée d'un simple bonnet sans rubans, avait un ample tablier noir presque aussi long que le tablier bleu de la mère, attaché sur une robe d'indienne sans ornements.

La boutique, moitié d'un étroit rez-de-chaussée ne supportant qu'un étage, à une fenêtre de façade, et qu'une mansarde en pignon, était sans devanture vitrée. Elle restait, chaque saison, ouverte à tous les vents dès qu'on en avait replié les volets au lever du jour, et son modeste étalage n'était garanti que par un auvent en planches contre les envahissements du soleil ou de la pluie.

Dans l'arrière-boutique, aux côtés et au-dessus d'une grande cheminée dont aucun chambranle ne cachait la maçonnerie et dont une large tablette en bois surmontait simplement l'ouverture, étaient posés ou suspendus la marmite, le chaudron, les casseroles et autres ustensiles de cuisine en métal, ainsi que des pots, des plats et des assiettes en terre ou en faïence grossières ; en outre, dans un vieux panier, une demi-douzaine de couverts en étain, par mi lesquels en brillait un seul en argent, usé. Au milieu, une table boiteuse, consolidée, tant bien que mal, par une cale soutenant un de ses pieds, servait tour à tour pour les écritures, — elles étaient rares, — les repas, la coupe des vêtements et la couture ; six chaises des moins élégantes à l'entour, dans les encoignures un pe-

tit fourneau, une petite table de cuisine, une armoire contenant du linge ; enfin une pendule dite coucou archi-commune, dont le balancier faisait jour et nuit, dans sa longue boîte, un tic-tac bruyant, lent et monotone, voilà tout ce qui formait l'ameublement de ce réduit obscur et enfumé donnant sur une pauvre cour, laquelle avait issue sur une autre rue, réduit où M^{me} et M^{lle} Gégant, dont la boutique manquait souvent d'acheteurs, passaient la meilleure partie de la journée.

Elles venaient de s'y retirer définitivement ce soir-là, quand un grand et beau jeune homme de vingt-cinq ans, portant lui-même à peu près le costume des artisans, ouvrit la porte extérieure de la cour non encore fermée à clef, pénétra librement dans cette cour, puis entra dans l'arrière-boutique.

— Mon cousin Dubois ! s'écria la jeune fille.

— Oui, répondit-il, qui vient vous dire à tous adieu, c'est-à-dire au revoir.

— Tu vas donc partir ? demanda la mère.

— En effet, ma tante ; demain matin je commence mon tour de France.

— Si tôt ! dit la fille.

— Ça ne devait pas tarder, Julie, tu le sais bien ; mais j'avance un peu mon départ, parce qu'un ancien camarade à moi passe par ici et m'emmène avec lui, ce qui vaudra mieux pour moi, en commençant, que de voyager tout seul.

— Tu as raison, Louis, tout à fait raison, dit la tante. Seulement, que ton camarade ne t'entraîne pas à des folies.

— Soyez tranquille ; c'est un garçon sage et je serai sage aussi. Je ne m'occuperai que des bagues, des montres, des pendules... et de ma cousine.

— Moi non plus, dit Julie, je ne songerai rien qu'à toi, puisque je dois être ta femme.

— Oui, nous nous marierons aussitôt mon retour au pays.

— C'est cela, mon neveu. Nous avons beau ne pas être riches, nous comptons bien que tu lui tiendras parole.

— Avec ça que je suis riche, moi, peut-être !... Ah ! dans mes voyages, je ne ferai pas de dépenses inutiles, et, sur ce que je gagnerai, j'amasserai des économies pour l'établissement au retour.

— Fais ce que tu dis là, mon neveu. Ce sera agir d'avance en bon mari, en bon père de famille.

— Parbleu ! c'est que je veux l'être : j'aime tant ma cousine Julie !

— Qui, de son côté, l'aime bien, je t'assure.

— Oui, certes, je l'aime bien, Louis. Que j'ai de chagrin de te voir partir !

— Allons, ne pleure pas, ou tu me donneras envie de pleurer avec toi, et ça m'ôtera du cou-

rage. Puisqu'il faut toujours que je parte, mieux vaut, au fond, que ce soit plus tôt que plus tard : cela hâtera la fin de mon absence, et notre mariage par conséquent.

La soirée s'écoula et Louis Dubois devait, le lendemain, se mettre en route au lever du jour. Il fallut ne pas tarder à se séparer, pour qu'il eût le temps de se reposer la nuit précédant son départ. En se quittant, les deux promis s'embrassèrent tendrement, les larmes aux yeux, et, dès que Louis fut sorti, ah ! comme celles de Julie coulèrent !

(A suivre.)

MONNIER DE LA MOTTE.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 8 mars,

Avec le concours de M. GUILLEMOT et de M^{lle} PAULINE VAILLANT et GARELLE HAMLET, grand opéra en 5 actes, musique d'Ambroise Thomas.

M. GUILLEMOT remplira le rôle de Hamlet.

Mercredi 9 mars,

Représentation en faveur du Bureau de bienfaisance.

Première représentation de **SERMENT D'AMOUR**, opéra-comique en 3 actes, musique d'Edmond Audran.

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON
 Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,
 Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier; Remise et écurie à deux chevaux.
 S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

Etudes de M. BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M. GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine.

VENTE
 Aux enchères publiques,
 Après faillite,
 DE
DIVERS IMMEUBLES
 Consistant notamment :

En deux établissements de Fours à Chaux et Maisons,
 Situés commune de Soulanges, près la route de Doué à Vihiers,
 Dépendant de la faillite du sieur RENOY.

L'ADJUDICATION aura lieu le **dimanche 27 mars 1887**, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M. GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine.

S'adresser, pour les renseignements :
 1° A M. BEAUREPAIRE, avoué poursuivant;
 2° A M. GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
 Ensemble ou séparément,
 I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Bagneux, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.
 Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.
 II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.
 S'adresser à M. LE BARON, notaire.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
 En bloc ou en détail, au choix des amateurs,
TOUS LES IMMEUBLES
 Appartenant à M. René PERREAU, de Distré, Situés communes de Distré et Artannes,
 Consistent en bâtiments, terres, vignes, prés et bois taillis, le tout contenant environ 35 hectares.
 Jouissance en 1887.
 Facilités de paiement.
 S'adresser à M. TAYEAU, Nicolas, expert à Bagneux, chargé de la vente, ou à M. PINAULT, notaire. (106)

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

BON MOBILIER
 A Vendre aux enchères
 DIMANCHE 13 MARS 1887, à 1 heure précise, et jours suivants, au domicile de M^{me} veuve VASSINÉ, au Pont-Fouchar, commune de Bagneux.
 Literie, meubles, linge, garde-robe, vin, argenterie et quantité de bons objets.
 Au comptant et 10 0/0 en sus.

A VENDRE A L'AMIABLE
 Un Immeuble en bâtiment
 Longueur 60 mètres,
 En un, deux ou trois lots,
 Bonne position, au Pont-Fouchar.
 Toutes facilités de paiement.
 S'adresser à M. AUTRAN-COULON.

A VENDRE
 TRÈS GROS
Échalas en Châtaignier
 En bois de vingt ans.
 Les 5 pieds..... 65 fr. le mille.
 Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille.
 Petits échalas à des prix très réduits.
 Treillages pour clôtures.
 S'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

A LOUER
 Pour la Toussaint prochaine,
L'AUBERGE
 De la Belle-Étoile
 Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.
 S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

A LOUER
 Grande Cave et Maison
 Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.
 S'adresser à M^{me} veuve Antoine PORROU.

AVIS
 M^{me} veuve MOGUIET, 6, rue du Petit-Versailles, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle vient de céder son atelier de charpente à M. BARGE, son neveu.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE
 et Bière façon Munich.
 S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

UN MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande une place pour la Saint-Jean.
 S'adresser au bureau du journal.

M. G. BESSON, ex-économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Presque pour rien !
 Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent imité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr., franco dans toute la France.
 6 couteaux avec excellentes lames en acier.
 12 (6 cuillers et 6 fourchettes).
 24 (12 cuillers à café et 12 cuillers à moka).
 12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillers à œufs).
 6 (porte-couteaux).
 2 (1 louche et 1 cuillère à lait).
 2 (1 sucrier et 1 théière).
 2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la Maison universelle d'exportation de S. Klekner à Vienne, Hernalis 98.

AVIS
 AUX
Propriétaires de Chevaux
 Pour guérir promptement :
 Selmes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds, EMPLOYEZ
 l'Onguent Souverain de A. PIAOT
 Seule Maison de vente,
L. BONNEAU
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9, SAUMUR.

On trouve en la même maison :
 Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encaustique pour parquets et la Chromo extra siccative pour cartilage; Plumeaux et Eponges; Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

GUÉRISON CERTAINE
 DE TOUTES LES
Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et **ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science.
 Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée de toutes les bourses, et des deux sexes.
 S'adresser à M. LEBLANC, médecin spécialiste, 41, rue St-Hilaire, à SAUMUR (S.-M.).
 CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
 Chirurgien-Dentiste
 68, QUAI DE LIMOGES
 SAUMUR
 Extraction, Aurification - Prix modéré.
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MARS 1887.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	79 95	80 15	Est	786 25	787 50	Obligations.			Gaz parisien	514	514
3 % amortissable	83 30	83 70	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1235	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	528	Est	580 50	581
3 % (nouveau)	105 95	103	Midi	1135	1137 50	— 1865, 4 %	525	522	Midi	387	389
4 1/2 %	105 95	103	Nord	1532 50	1540	— 1869, 3 %	409 50	408 50	Nord	395	395 50
4 1/2 % (nouveau)	108 40	108 67	Orléans	1325	1335	— 1871, 3 %	398	397 50	Orléans	388 50	389 50
Obligations du Trésor	505	505	Ouest	880	877 50	— 1875, 4 %	519	522 50	Ouest	388	388
Banque de France	4140	4170	Compagnie parisienne du Gaz.	1465	1470	— 1876, 4 %	519 50	519	Paris-Lyon-Méditerranée ..	383	383 25
Société Générale	461 25	461 25	Canal de Suez	1967 50	1980	Bons de liquid. Ville de Paris.	527 50	528 50	Paris-Bourbonnais	385	385
Comptoir d'escompte	997 50	998 25	C. gén. Transatlantique ..	510	510	Obligations communales 1879.	467 50	478	Canal de Suez	590	590
Crédit Lyonnais	545	542 50	Russe 5 0/0 1870	96	96 50	Obligat. foncières 1879 3 % ..	480	479 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr. .	1360	1365				Obligat. foncières 1 83 3 % ..	375	377			
Crédit mobilier	287 50	275									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur(ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur(ori.)	6 53	»	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	10 3
Saumur(état)	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	8 30	Saumur(état)	6 50	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»
Nantillyhalte.	7 03	8 37	10 43	»	4 26	8 43	8 43	Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»
Varr.-Chacé	7 09	8 43	10 53	»	4 32	8 49	9 08	Montreuil(a)	7 29	9 19	4 52	9 08	Vernantes	8 33	12 31	»	3 40	6 14	»
Brézé-s.-Cyr	7 17	9 02	11	»	4 39	8 56	»	— (dép.)	7 34	9 29	5	4 23	Noyant-Méon.	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38	11 45
Montreuil(a)	7 24	9 19	11 15	»	4 45	9 08	»	le Vaudelnay.	7 45	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32
— (dép.)	7 36	9 33	»	»	4 58	9 11	»	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44							
Thouars	7 58	9 59	»	»	5 23	9 37	»	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20							
Loudun	8 10	»	»	»	5 32	»	»												
Poitiers	10 33	»	»	»	12 12	»	»												

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15
St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27
St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	»	7 41
La Ménitré	3 31	7 35	9 53	2 01	4 08	7 50
Angers	3 38	8 23	10 41	2 40	4 50	8 33

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 36	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04
Varennes	»	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18
Port-Boulet	3 49	8 45	9 45	1 13	4 59	7 30
La Chapelle	»	»	»	1 23	5 17	7 44
Langeais	4 24	9 29	10 09	1 58	5 50	8 16
Tours	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	9 11

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	9 26	4 24	»	Chinon	7 43	4 41	8 58
Port-Boulet	8 40	12 20	6	Port-Boulet	8 10	5 02	9 22
Chinon	9 04	12 50	7 21	Saumur	9 04	7 06	10 30

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	8 31	»	»	Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7 4	Saumur	9 04	1 15	7 06

COFFRE-FORT
 DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ
 Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.
PAUL GODET
 IMPRIMEUR, SAUMUR.